

LES SERVICES PUBLICS REOUVRENT

🕒 **LA MAIRIE EST OUVERTE AU PUBLIC TOUS LES MATINS DE 8H30 A 12H30**
Le CCAS est également ouvert aux mêmes horaires et reçoit uniquement sur rendez-vous. Nous restons joignables par téléphone au 05.57.34.54.54 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf le jeudi après-midi) ou par courriel à contact@mairie-creon.fr.

🕒 **CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS**



Le dépôt des dossiers et la remise des cartes d'identité et des passeports ne sont toujours pas assurés. Pour les personnes dont le rendez-vous a été annulé pendant la période du confinement, nous vous invitons à nous recontacter à compter du 2 juin.

🕒 **LA POSTE**

Le bureau de Créon est à nouveau ouvert au public du lundi au samedi aux horaires habituels.

🕒 **SEMOCTOM : COLLECTE DES DECHETS**

Collecte des ordures : La collecte des ordures ménagères résiduelles (conteneurs marron), des biodéchets, de tri sélectif (couverture jaune) et des emballages en verre est assurée à 100%.

Collecte du verre : Les employés du SEMOCTOM constatent la présence trop fréquente de verre dans les ordures-ménagères, ce qui entraîne des coûts de traitement importants et des risques de blessures pour les agents. À Créon, les points de collecte du verre sont situés : chemin de La Douve, à côté du bâtiment des services techniques de la commune, route du Pout, face au point d'information touristique, sur le parking du supermarché Carrefour Market.

Collecte des textiles : Les bornes de dépôt de textiles sont plus remplies que d'habitude. Elles sont vidées régulièrement. Merci d'éviter les dépôts de textiles au pied des bornes de collecte du verre ou du textile.

Déchetteries : Réouverture totale des 6 déchetteries depuis le 18 mai. Accès réglementé : jours pairs plaques avec numéros pairs, jours impairs plaques avec numéros impairs.

🕒 **SERVICE DE L'EAU SYNDICAT DE BONNETAN**

Les bureaux du SIAEPA (syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable et d'assainissement) sont fermés au public jusqu'à nouvel ordre mais joignables par téléphone au 05.56.68.37.92. Pour les urgences relatives à l'eau potable et à l'assainissement collectif, vous pouvez contacter le 0977.401.117. Les urgences seront traitées en priorité. Contrôle d'assainissement à nouveau pour les ventes sur RDV.

🕒 **ACCUEIL AUTONOMIE (HANDICAP/GRANDE ÂGE)**

Les horaires de la Plateforme Accueil Autonomie sont élargis **depuis le 13 mars 2020**. Vous pouvez contacter nos services au **05.56.99.66.99** du lundi au jeudi de 9h à 17h15 et le vendredi de 9h à 16h30 ou accueil-autonomie@gironde.fr. Retrouvez toutes les informations détaillées sur le site Internet de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) : www.mdph33.fr.

#1800

JEUDE
21 MAI 2020

CRÉON
H E B D O
VOTREHEBDOMADAIREDEPROXIMITE



Madame, Monsieur,
Deux mois après le scrutin du 15 mars et au terme d'une longue période de confinement, les conseils municipaux définitivement élus au premier tour sont désormais autorisés à s'installer officiellement pour élire le maire et les adjoint(e)s. Pour Créon, cette séance se tiendra **le samedi 23 mai à partir de 10h30 au centre culturel**. Pour des raisons sanitaires liées au Covid-19, le public ne sera malheureusement pas autorisé à assister à ce moment si important de notre vie locale. Nous le regrettons vivement même si nous comprenons les raisons qui ont poussé les autorités à adopter cette règle. La pandémie n'est pas achevée et même si notre ville demeure relativement épargnée, tout relâchement dans nos efforts serait lourd de conséquences. Nous avons souhaité néanmoins vous permettre de partager à distance cette séance solennelle en permettant **sa retransmission en direct sur Télé Canal Créonnais (TCC)**. Je vous invite à consulter le site de ce média qui vous fournira avant samedi toutes les informations utiles pour suivre cet événement.

A l'aube de nouveau mandat, je souhaite renouveler mes remerciements à celles et ceux qui nous ont fait confiance en nous accordant leurs suffrages. Cette confiance nous honore en même temps qu'elle nous oblige et nous ferons tout pour en être dignes.

J'exprime également ma gratitude aux élu(e)s qui m'ont accompagné tout au long de la mandature précédente, et jusqu'à ces tous derniers jours pour gérer les mesures d'urgence qu'il a fallu mettre en œuvre dans notre ville pour faire face à la pandémie.

Avec la nouvelle équipe qui m'entoure et que vous découvrirez samedi, nous nous engagerons résolument dans la réalisation du programme sur lequel nous nous sommes engagés et vous rendrons compte régulièrement de son avancement. Nous vous devons cette transparence qui est la base de la confiance.

C'est pour nous un grand honneur de vous servir pendant les six années à venir.

A très bientôt.

Pierre GACHET, maire de Créon

INFOS BREVES

Les masques sont là !

Comme nous nous y étions engagés, une première distribution de masques en tissu grand public à la norme AFNOR, achetés par la ville, a été effectuée la semaine dernière. Une seconde interviendra dès réception des masques achetés par le Conseil Départemental de Gironde. Vous êtes invités à laisser en évidence sur vos boîtes aux lettres les noms des personnes, âgées de plus de onze ans, présentes de manière permanente à votre foyer. La première répartition n'a pas permis de servir tous les habitants alors même que la dotation était suffisante (5 000 unités achetées) pour offrir au moins un masque par habitant de plus de onze ans. Il semblerait que les déclarations du nombre de personnes vivant au domicile n'aient pas toujours été fidèles à la réalité. Une telle pratique a pénalisé une partie de la population qui sera servie prioritairement lors de la seconde distribution.

Sur le chemin de l'école...

75 enfants ont retrouvé leur salle de classe après deux mois de confinement. En étroite concertation avec l'Education Nationale, et grâce au dévouement des enseignants et agents communaux, que je remercie en votre nom, ce retour à l'école s'est passé dans les meilleures conditions. Une seule préoccupation a guidé notre action, la santé des élèves et des personnels. Les mesures mises en œuvre sont conformes au règlement sanitaire arrêté par le ministère de l'Education Nationale, malgré la grande difficulté pour faire respecter certaines prescriptions par de jeunes enfants. Je puis assurer tous les parents qui hésitent encore à envoyer leurs enfants à l'école que tout est mis en œuvre pour leur garantir les meilleures conditions possibles de sécurité.

Des nouvelles de notre marché du mercredi.

Les commerces non alimentaires sont de retour à compter du 20 mai. Afin de permettre le respect des distances physiques, la disposition des stands a été modifiée après concertation avec les représentants des commerces non sédentaires. La vigilance ne doit pas se relâcher et il est demandé à chacun(e) de continuer à respecter les consignes de distance d'un mètre minimum entre deux personnes, ainsi que les barrières mises en place par les commerçants, pour le bien-être de tous. Nous rappelons que vous ne devez pas manipuler vous-même la marchandise.

REOUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE !

La bibliothèque de Créon a réouvert en respectant les consignes sanitaires actuelles.

Retrait de documents sur rendez-vous ;

- mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h

- samedi de 10h à 12h

1. Faites votre choix sur le site Pass'lecture ou demandez-nous conseil par mail bibliotheque.creon@orange.fr ou 05 57 34 44 54.

2. Pour transmettre votre liste (5 max par carte) : le mail bibliotheque.creon@orange.fr ou le téléphone.

3. Pour prendre rendez-vous le mail bibliotheque.creon@orange.fr, le téléphone ou le planning en ligne <https://doodle.com/poll/9i8q96hiirtwtuwb>

4. Retirez vos réservations à l'heure du rendez-vous en respectant le protocole sanitaire (port du masque et gel hydroalcoolique).

Vous ne pourrez pas accéder aux rayons. Vous ne pourrez pas rapporter les documents précédemment empruntés. Nous réfléchissons actuellement à un circuit sanitaire pour les retours.

Toutes ces informations sont développées sur le site Pass'lecture rubrique Créon <https://passlecture-cc.bibenligne.fr/creon>. Il y a notamment un formulaire à nous renvoyer qui vous permet de nous décrire vos goûts pour mieux vous conseiller.

Nous sommes conscients que ces modalités vont exclure les personnes "non connectées". Nous comptons donc sur vous pour diffuser le message largement et oralement à vos amis, voisins, familles et pourquoi pas, grouper les réservations et retraits de votre entourage.

REOUVERTURE DE LA LUDOTHEQUE !

La reprise s'amorce aujourd'hui. Dans l'immédiat, les accueils, le jeu sur place et les ateliers restent fermés mais nous vous proposons de profiter à nouveau du prêt de jeu avec un service de « drive » dès le 26 mai.

A compter de cette date, vous pourrez emprunter et rapporter vos jeux sur rendez-vous.

Pour réserver des jeux, vous pouvez nous contacter dès à présent par mail ludo.kaleidoscope@orange.fr en nous indiquant vos choix de jeux et jouets : titre du jeu souhaité, type de jouets ou vos préférences et thèmes de prédilection (nombre de joueurs, âges...)

Pour vous aider dans ces choix, retrouvez la description des différents types de jeux et une sélection d'exemples sur notre site : <https://www.ludothekekaleidoscope.org/jeux-jouets-et-deguisements/>

Des permanences téléphoniques (05 56 23 33 53) seront également assurées à compter du lundi 25 mai aux horaires suivants :

Lundi : 14h-17h30, Mardi : 15h-18h30, Mercredi : 9h-12h30

et 14h-17h30, Vendredi : 9h-12h30 et 15h-17h30

Pour les retours et les emprunts, la prise de rendez-vous est indispensable.

Nous vous proposons des créneaux tous les ¼ d'heures aux plages horaires suivantes :

Mardi : 16h-18h, Mercredi : 10h-12h et 15h-17h, Vendredi : 16h-18h, Samedi : 10h-12h

Précisez-nous dans votre mail de réservation les créneaux qui vous conviennent. Nous ferons notre maximum pour y répondre.

Pour garantir la sécurité sanitaire, les retours et les emprunts se feront dans le hall de la ludothèque, le port du masque est conseillé, du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition. Votre sélection de jeux aura été préalablement préparée et enregistrée.

Pour limiter les contacts, il n'y aura pas d'explications de règles sur place, cela nécessiterait une manipulation contraire aux règles sanitaires. Par contre, nous vous communiquerons par mail et sur notre site des ressources numériques d'explication de jeux. De plus, nous restons à votre disposition par téléphone si vous avez des questions. Alors n'hésitez pas à demander des jeux que vous ne connaissez pas ! Nous vous aiderons à les découvrir et à y jouer comme si vous étiez à la ludothèque !

Une fois chez vous, merci de vérifier le contenu des jeux et de nous envoyer un mail sous 48h si vous trouvez une incohérence avec l'inventaire.

Au retour, les jeux seront mis en quarantaine durant 10 jours, ils ne seront vérifiés qu'une fois ce délai passé. Nous vous contacterons alors si besoin.

Merci d'avance pour votre compréhension, nous vous tenons rapidement au courant pour la reprise (presque) normale de nos activités, en fonction du contexte sanitaire.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions au téléphone 05 56 23 33 53, nous nous tenons à votre disposition.

LA CABANE À PROJETS

La Cabane à Projets reste ouverte les mardis, mercredis et vendredis de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h. Vous pouvez venir sans rendez-vous.

Permanences Déclaration impôts :

Des questions ou des difficultés pour remplir votre feuille d'impôts ?

Un agent de la Direction Régionale des Finances Publiques Nouvelle-Aquitaine et Gironde tiendra une permanence le mercredi 3 juin de 9h30 à 17h sous forme de rendez-vous en visio-conférence d'1/2h.

Merci de prendre rendez-vous auprès de la Cabane à Projets au 05.57.34.42.52 ou contact@lacabaneaprojets.fr